

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur et Madame Arnaud et Gwennaëlle Simonis - de Terwagne demeurant Ruelle des Colons 14 à 4252 Omal.

Le terrain concerné est situé Ruelle des Colons, 14 à 4252 Omal et cadastré division 5, section A n°250Y.

Le projet est de type : Transformation d'une maison d'habitation, et présente les caractéristiques suivantes :
– Art D.IV.40 le permis déroge aux prescriptions du permis d'urbanisation

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi , de 15h00 à 19h00 le lundi à l'adresse suivante : Geer, Service Urbanisme, Rue de la Fontaine(GR) 1, 4250 Geer :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme DEGHAYE Lydwine, téléphone : 019/54.92.46 mail : lydwine.deghaye@geer.be, dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine 4250 Geer.

La consultation d'enquête est suspendue du 15 juillet au 15 août 2020

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 juillet 2020 au 31 août 2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Geer, Rue de la Fontaine(GR) 1 à 4250 Geer ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@geer.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 31 août 2020 de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

GEER, le 13/07/2020.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,
Sé) D. SERVAIS